

L'état des lieux



OBJECTIFS

- Identifier les aspects juridiques de la relation gestionnaire/résident
- Mettre en œuvre un constat d'état des lieux
- Acquérir un savoir-faire relationnel adapté lors de l'état des lieux d'entrée et de sortie
- Savoir poser quelques règles sur la façon d'habiter à travers l'état des lieux
- Identifier les règles de chiffrage lors de l'état des lieux de sortie

CONTENU

- Qu'est-ce qu'un état des lieux ?
- Éléments du cadre juridique
- Principales causes de dégradation et/ou d'usure et leurs conséquences
- Description des éléments constitutifs du logement
- Qualifications des désordres
- Quelques règles sur la façon d'habiter (lors de l'état des lieux d'entrée ou en différé)
- Utilisation du formulaire d'état des lieux
- Obligations et responsabilités du bailleur/gestionnaire et du locataire/résident
- Réalisation d'un état des lieux d'entrée ou d'une visite conseil sur site
- Chiffrage de l'état des lieux
- Réalisation d'un constat d'état des lieux dans un logement
- Communiquer avec le futur résident sur la façon d'habiter et l'entretien du logement
- Relations avec le locataire : simulations d'état des lieux

PERSONNES CONCERNÉES ET ÉTABLISSEMENTS VISÉS

- Responsables de résidence, intervenants sociaux, agents qualifiés de maintenance
- Résidence sociale, pension de famille, IML, FJT, FTM...

PRÉ-REQUIS

- Aucun

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Exercices de vocabulaire, de qualification des désordres et de chiffrage
- Réalisation d'un constat d'état des lieux dans un logement
- Relevés sur le formulaire en petits groupes puis analyse collective
- Simulations d'entretiens avec les résidents
- Apports de documentation pédagogique

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES CONNAISSANCES

- Exercices corrigés en collectif et QCM permettant la vérification des acquis tout au long de la formation

INTERVENANT

Consultante formatrice notamment pour le compte de bailleurs sociaux, co-directrice d'une école d'architecture intérieure

COÛT PAR PERSONNE

En inter

- Adhérents Unafo : 560 €
- Non-adhérents : 690 €

En intra

- Nous consulter pour une formation sur-mesure

EN DISTANCIEL + PRÉSENTIEL

Durée

- Stage de 2 jours, soit 14 h :
7 h en distanciel, soit 1 journée
+ 7 h en présentiel, soit 1 journée

Dates et lieu de la session en inter

- 20 septembre 2024, en distanciel
+ 3 octobre 2024, en présentiel, à l'Unafo - Paris

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

- Nous vous invitons à vous rapprocher de l'Unafo afin d'étudier les modalités d'adaptation de la formation : formation@unafo.org ou 01 40 71 71 10